

Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 041-2020
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.62

Déposée le : 04.03.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Wandfluh (Kandergrund, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Atténuer les répercussions de « l'agribashing » par des mesures de soutien

La pression sur les exploitations agricoles ne cesse d'augmenter : les recettes diminuent alors que les responsables d'exploitations doivent répondre à des exigences toujours plus lourdes. De plus, lorsque l'agriculture est accusée d'atteintes à l'environnement et rendue responsable du changement climatique dans les médias, les paysans sont mis au pilori sans que les arguments présentés soient toujours étayés.

La Suisse est une grande prairie. La biomasse des graminées étant en majorité souterraine à cause de leurs racines, les herbages absorbent jusqu'à 50 pour cent de carbone en plus que les sols de forêts. L'élevage de bovins et d'autres ruminants (assurant la transformation d'herbe non comestible en produits laitiers ou en viande) en montagne respecte l'écologie des lieux : les animaux occupent des surfaces qui ne se prêtent pas à l'agriculture et où la couche herbeuse prévient l'érosion. Cette activité est donc judicieuse à plusieurs titres. Les surfaces pâturées contribuent par ailleurs à la préservation des paysages, cruciale pour le tourisme. Toutefois, même si les paysans de montagne bernois et leurs familles travaillent chaque jour en faveur de leurs sols et de leurs animaux, l'évolution rapide de leur cadre général de travail (marché, politique, etc.) les prive de la sécurité requise en matière de planification, de sorte que l'exécution de stratégies d'exploitation est considérablement entravée voire impossible.

Dès lors, les familles concernées sont exposées à une pression économique, politique et sociale énorme. Elles subissent également une pression psychologique du fait que les médias rendent souvent les familles de paysans responsables de divers problèmes et les en blâment, alors même qu'elles se sont tenues aux prescriptions et que leur action n'est en rien fautive. En outre, la population paysanne prend grand soin de ses exploitations, de ses terres et de ses animaux.

Les exigences de la nature, du monde politique, des marchés et de la société sont certes prises au sérieux, mais ne peuvent toujours être mises en œuvre à la lettre. On demande par exemple une production bio, mais si la part de marché est trop petite pour écouler un volume suffisant, une exploitation fami-

liale ne pourra pas écouler ses produits dans ce secteur et subira un important manque à gagner. En dépit d'une grande motivation, de l'innovation et du développement constant qui anime ce secteur, la situation de l'agriculture reste tendue. Les dernières années ont vu la création de plusieurs services destinés à l'écoute de personnes qui arrivent à leurs limites et demandent de l'aide. On connaît dans toute la Suisse le numéro d'urgence pour le monde paysan, auquel on peut appeler sous le couvert de l'anonymat pour exposer un problème. Dans le canton de Berne, le centre d'écoute de l'association AUL [*Anlaufstelle Überlastung Landwirtschaft*] et ses intervenant-e-s répondent aux agriculteurs et agricultrices en difficulté pour les aider, identifier leurs préoccupations et les adresser aux services spécialisés compétents si nécessaire.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment le Conseil-exécutif et le canton de Berne soutiennent-ils l'agriculture bernoise et dans quelle mesure sont-ils satisfaits des prestations qu'elle fournit quotidiennement ?
2. De quelles possibilités dispose le canton de Berne pour souligner l'importance des prestations et de la mission de l'agriculture bernoise dans sa communication ?
3. Le Conseil-exécutif connaît-il le centre d'écoute de l'association AUL ? Soutient-il déjà cette association d'une quelconque manière ? Dispose-t-il de moyens supplémentaires en vue d'un tel soutien ?

Destinataires

– Grand Conseil